REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GARD

Nombre de	membres
Afférents	
au	En
Conseil	exercice
Municipal	
19	19
Présents	Qui ont
	pris part
	au vote
14	18

Date de la
convocation
03/03/2023

OBJET DE LA DELIBERATION

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS SUITE A DOMMAGE SUR VEHICULE PRIVE :

M. Romain VOLLE

Books

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 9 MARS 2023 DELIBERATION N° 11 DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-trois et le neuf mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS: Tous les membres en exercice, sauf :

- V. GONZALVO (procuration à K. MATON)
- K. PERROTIN (procuration à C. CARIAT)
- J. PORTAL (procuration à G. CHANEAC)
- J.-M. SARTEL (procuration à F. MOUSSET)
- C. VILLANUEVA, excusée

Mme Christine CARIAT a été nommée secrétaire

Monsieur le Maire informe le Conseil d'un incident survenu le 5 janvier 2023 à M. Romain VOLLE.

M. VOLLE a roulé dans un « nid de poule » sur le Chemin du Moulin de Baguet, provoquant l'éclatement d'un pneu à l'avant du véhicule.

Les réparations s'élèvent à 312,70 € (remplacement des 2 pneus - facture au nom de sa compagne, Mme Laetita MOREAU). M. VOLLE demande un remboursement de ses frais par la Mairie.

Considérant la responsabilité de la commune dans cette affaire et la non prise en charge par notre assurance dans ce cas (défaut d'entretien de la voirie), M. le Maire propose à l'assemblée le remboursement de ces frais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 7 voix pour, 1 abstention et 10 voix contre :

 REFUSE le remboursement des frais relatifs à cet incident à M. VOLLE.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER La secrétaire, Christine CARIAT

/ au